



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **AGRESSION D'UN SURVEILLANT : LA COLÈRE GRONDE À CHÂTEAUDUN !**

Ce samedi 24 octobre, vers 8h35, un surveillant du centre de détention de Châteaudun a été victime d'une violente agression. Alors qu'il intervenait avec ses collègues pour empêcher un détenu de dissimuler un téléphone portable, ce dernier lui a porté un violent coup de tête au visage.

Le SPS-CEA condamne avec la plus grande fermeté cette nouvelle agression et apporte tout son soutien à notre collègue. Mais au-delà de cette violence inacceptable, cet événement vient une nouvelle fois mettre en lumière les difficultés sécuritaires que notre organisation syndicale dénonce depuis trop longtemps.

### **PROJECTIONS, DRONES : JUSQU'À QUAND ?**

Depuis des mois, le SPS-CEA alerte sur les projections d'objets interdits et l'activité des drones aux abords de notre établissement. Un chiffre particulièrement alarmant : à lui seul, le centre de détention de Châteaudun représente 26 % des saisies d'objets interdits recensées sur l'ensemble des établissements relevant de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon !

Ce chiffre illustre l'ampleur du problème auquel notre établissement est confronté. Malgré nos alertes répétées, les personnels continuent de subir les conséquences de l'introduction d'objets interdits en détention. *Combien d'alertes faudra-t-il encore ? Combien d'agressions avant que la sécurité des personnels devienne une véritable priorité ?*

## **UNE PRISE EN CHARGE INACCEPTABLE : POURTANT, LE PROTOCOLE EXISTE !**

Comme si l'agression ne suffisait pas, le SPS-CEA dénonce également les délais de prise en charge de notre collègue. Agressé à 8h35, il se trouvait toujours dans l'enceinte de l'établissement à 10h00 ! Pourtant, un protocole encadre clairement la prise en charge des personnels victimes d'une agression. Il ne s'agit ni d'une procédure méconnue ni d'une situation pour laquelle chacun devrait improviser.

Le SPS-CEA avait déjà alerté la direction locale sur cette problématique lors d'un CSA réuni en formation spécialisée. Nos alertes étaient donc connues. Aujourd'hui, nous sommes en droit de nous interroger sur l'application effective de ce protocole. *À quoi servent les protocoles et les alertes formulées en instance si, lorsqu'un agent est agressé, sa prise en charge soulève encore autant de questions ?*

## **NEUF JOURS APRÈS, UNE NOUVELLE AGRESSION : LA COLÈRE ET LA SOLIDARITÉ !**

Cette nouvelle agression intervient seulement neuf jours après les violences subies par deux de nos collègues, le 15 octobre dernier. L'un d'entre eux doit d'ailleurs subir une intervention chirurgicale ce lundi 26 octobre.

Trois collègues agressés en neuf jours. Derrière ces agressions, ce sont des personnels blessés, des familles touchées et des équipes profondément marquées. La colère est bien présente, mais la solidarité entre collègues doit l'être tout autant ! C'est dans cet esprit que le SPS-CEA organise un quart d'heure à l'appel ce dimanche 25 octobre 2026.

**Ce rassemblement se veut avant tout un témoignage de soutien à notre collègue agressé ce matin, mais également aux deux agents victimes des violences du 15 octobre.**

Un moment pour leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, que leurs collègues sont à leurs côtés et que nous ne banalisons aucune violence à l'encontre des personnels pénitentiaires.

Au-delà de cette première initiative, le SPS-CEA réfléchit également à d'autres actions pour faire entendre la colère des personnels et obtenir des réponses concrètes face à une situation qui ne peut plus durer.

Le SPS-CEA continuera d'exiger des mesures concrètes pour renforcer la sécurité de l'établissement, lutter contre l'introduction d'objets interdits et garantir une prise en charge rapide et adaptée des agents agressés.

**LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT.**

**LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NE DOIT PAS EN ÊTRE UN NON PLUS !**